De Mathurin jusqu'à nous

Les Chabotteries

Association des Chabot

No 7 ÉTÉ 2009

N'est-ce pas qu'elle est belle, LA COQUETTE !

Anciennement La sucrerie à Pierre...

Les Chabotteries est une revue trimestrielle publiée par l'Association des Chabot.

Association des Chabot et Les Chabotteries
Adresse postale :
C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy
Québec QC G1V 4C6

La date limite pour la remise des textes destinés au prochain numéro est le 1er août 2009.

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

Direction : André Goggin
Téléphone : (418) 628-4786
Courriel : a.goggin@sympatico.ca

Assistant à la rédaction : Jean-Louis Chabot
Courriel : chabot08@sympatico.ca

Infographie et mise en page : Lucie Chabot
Téléphone : (418) 834-4601
Courriel : chab@videotron.qc.ca

Collaborateurs pour ce numéro :

- **André Goggin** (64)
- **Brigitte Chabot** (294)
- **Claude Chabot** (1)
- **Gaétan Chabot** (37)
- **Jean-Louis Chabot** (19)
- **Luc Chabot** (11)
- **Monique Chabot** (298) **et Alphonse Chabot**
- **Richard Chabot** (124)
- **Viateur Dorval** (283) **et Richard Ouellet**
- **Rolland Chabot** (301)

Les textes publiés dans *Les Chabotteries* sont sous la responsabilité de leur auteur qui en demeure propriétaire. Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans autorisation préalable de l'Association et de l'auteur.
Copyright © 2009 Association des Chabot

Conseil d'administration 2008-2009

- **Président**
  Claude Chabot (1) ..... (418) 831-3362
- **Vice-président**
  Luc Chabot (11) ..... (418) 285-3190
- **Directeur**
  André Goggin (64) ..... (418) 628-4786
- **Secrétaire**
  Lucie Chabot (8) ..... (418) 834-4601
- **Trésorière**
  Nicole Chabot (6) ..... (418) 527-1958

Cotisations à l'Association

Membre régulier (canadien)	25,00 $ CDN
Membre (résident extérieur)	35,00 $ US

Sommaire

Le mot du président..... 3
Le mot de la rédaction..... 3
Les petites Chabot aiment les petits Pouliot – 1re partie 4
Charles Pouliot et Mathurin Chabot étaient de bons copains 5
Laissez-nous vous présenter Alphonse Chabot 6
Saviez-vous que..... 7
Entretien avec Rolland Chabot de Warwick ... 8
Le comité de Montréal prépare l'assemblée annuelle 10
L'ancêtre Mathurin Chabot déménage de Château-Richer à l'île d'Orléans 11
Et si ce n'était qu'une légende urbaine..... 12
Ces photos qui parlent 14
Autres messages et anniversaires 15
Le résultat du comité des armoiries 16

Le mot du président

Chers membres,

La présente période revêt une très grande importance pour le conseil d'administration de notre organisme. En effet, nous devons préparer l'assemblée annuelle des membres.

Cette fois-ci nous visons la grande région de Montréal. Une première rencontre a été convoquée en mars dernier et regroupait une douzaine de personnes. Cette rencontre a résulté en la formation d'un comité qui a prit en charge cet événement.

Pourquoi la tenue d'une rencontre à Montréal ? Personne ne peut nier la présence de près de 1500 Chabot dans cette région. Comme association, nous devons nous éloigner du berceau et déployer nos ailes. Considérant le manque de bénévoles pour multiplier les événements, nous devons faire des choix selon les disponibilités de notre équipe. Donc, encore cette année, nous devrons nous satisfaire d'un seul rassemblement.

Il ne faut pas oublier que le but ultime de notre organisme est de réunir les Chabot et de conserver précieusement notre histoire.

Fait important à souligner en vue de ce rassemblement c'est les élections. Cette année, les postes de président et de trésorier sont en jeu. Pour des raisons de santé, j'ai pris la décision de ne plus me représenter à titre de président. J'aimerais revoir mes fonctions pour ne *conserver* que celles d'archiviste et de recruteur. Nicole quittera aussi son poste de trésorière, car elle désire s'impliquer dans la rédaction d'articles pour notre revue *Les Chabotteries*. Il nous faut penser aussi à ajouter un ou deux membres au sein du Conseil afin de mieux répartir les tâches et mieux couvrir les régions. Nous fournirons plus de détails dans notre site Internet. (Voir *les règlements d'élections, en page 10 de la revue*).

Fort de ses 300 membres, notre Association ne peut être, maintenant et dans l'avenir, le fait de quelques bénévoles. La relève est là, j'en suis sûr et elle doit se manifester afin que, ce que nous avons construit depuis deux ans, puisse continuer à vivre et à fructifier.

Trop d'énergies ont été dépensées, trop de rêves ont été réalisés pour que le chemin déjà tracé soit laissé en friche.

Bonnes vacances à tous !

Claude Chabot

Le mot de la rédaction

Nous cherchons toujours des idées pour donner une formule intéressante à notre revue. Nous envisageons une nouvelle rubrique pour faire participer nos lecteurs et échanger davantage avec eux. Notre rubrique vise à être un témoin du passé et à transmettre aux jeunes générations des souvenirs qui ont marqué votre vie et celle de votre famille. Vos souvenirs constituent une forme de patrimoine. Laissons-en des traces pour les générations qui suivent.

Notre premier sujet sera l'école. Il sera publié au moment où les classes reprendront. Parlez-nous de tout ce qui touche l'école, comme : les écoles de rang et de villages, le collège classique, les matières enseignées qui ont disparues, le niveau où on les enseignait, la discipline, le transport, les jeux, les récompenses etc. Nous sommes tous allés à l'école et nous comptons sûrement des enseignants parmi nous. Laissez vos coordonnées pour qu'on soit capable de vous rejoindre. Votre effort sera souligné individuellement. Si la formule suscite de l'intérêt, le prochain sujet serait la saison d'automne et les préparations pour la longue période hivernale. Écrivez-moi à l'attention de la revue ou à l'adresse Internet suivante : a.goggin@sympatico.ca

Dans cette revue, nous continuons notre longue saga de la famille de Mathurin Chabot, notre ancêtre. Nous parlons de sa fille ainée Marie qui a renoncé à un mariage à douze ans pour se marier plus tard dans la famille Pouliot. Elle est la première de la famille à s'être promise par contrat de mariage et à renoncer par la suite. Aussi, elle est la première de quatre enfants de Mathurin à se marier dans la famille de Charles Pouliot. Nous avons tenté de découvrir les liens que celui-ci avaient avec la famille Chabot. Nous analysons aussi le déménagement de Mathurin de Château-Richer à l'Île d'Orléans.

Dans nos autres articles, nous rencontrons Rolland Chabot de Warwick, historien et sylviculteur. Nous découvrons Alphonse Chabot, maire d'Orsainville et Claude nous racontera un récit concernant le photographe Joseph Émile Chabot.

Finalement, nous vous soumettons les projets d'armoiries désignés par notre comité responsable. À vous de choisir lors de notre assemblée annuelle à Montréal.

Bon été et bonne Lecture !

André Goggin

(Chabotté par Florence Chabot, ma mère)

Les petites Chabot aiment les petits Pouliot - 1re partie

Note : Pour simplifier le texte, nous utilisons les abréviations suivantes : N pour la naissance, B pour le baptême, D pour le décès et S pour la sépulture. Nos sources sont tirées principalement du P.R.D.H. (Programme de recherche en Démographie Historique de l'Université de Montréal) et du Fonds Drouin numérisé.

Marie Chabot, l'aînée des filles de Mathurin et de Marie Mésangé.

Née le 4 septembre à St-Pierre et baptisée le 9 septembre 1671 à Ste-Famille, la seule paroisse de l'Ile d'Orléans à cette date.

Le 8 janvier 1684, à l'âge de 12 ans et 4 mois, son père Mathurin signe un contrat de mariage[1] pour la marier à Pierre Roberge dit Lacroix, un homme de 47 ans. Heureusement, le mariage n'a pas lieu, Marie n'étant encore qu'au début de son adolescence. On ne connait pas les causes du désistement, mais il est évident que la future épouse était trop jeune. Même si quelques femmes se sont mariées très jeunes, ce n'était pas la règle selon l'historien Marcel Trudel. L'âge moyen des femmes à leur mariage était de 20 ans et celui des hommes de 29 ans. Les filles du Roi constituaient vraiment une exception.[2]

Pierre Roberge n'était pas un inconnu pour la famille Chabot. Il habitait lui aussi la paroisse de St-Laurent et il était un voisin. Au moment de la signature du contrat, Pierre Roberge était veuf depuis un an, sans enfant. Pierre se consolera rapidement avec une autre, car il se mariera trois mois plus tard, le 10 juillet 1694 à Château-Richer.[3] Pierre avait un passé douteux : des procédures criminelles avaient été entreprises contre lui et divers complices, par la Prévauté de Québec, pour le meurtre du soldat St-Onge, soldat au Fort St-Louis de Québec en 1671, soit treize ans avant le mariage projeté.[4] Il aurait été acquitté, car s'il avait été reconnu coupable, il aurait sûrement été exécuté.[5]

Cinq ans plus tard, le 7 février 1689, Mathurin conduit sa fille à l'autel de la paroisse de St-Pierre et St-Paul (ancien nom de St-Laurent) pour y épouser Charles Pouliot dit LaClergerie, le fils de son voisin. Charles a 21 ans et Marie 17 ans et 5 mois et sont encore tous les deux mineurs puisque la majorité est à 25 ans. Charles est né le 3 et baptisé le 6 décembre 1668 à Château-Richer. Il est le fils de Charles Pouliot et de Françoise Meunier. Il semble que Charles a ajouté LaClergerie à son nom car son père ne le portait pas. Il ne portait d'ailleurs pas ce surnom à son mariage. Marie sera le premier membre de la famille Chabot à unir sa destinée à la famille Pouliot. Elle sera suivie de son frère Joseph (1692), et de ses sœurs Marie Louise (1696) et Marguerite (1699).

Le contrat de mariage de Marie et Charles nous indique que pour aider le jeune marié à s'établir, la famille Pouliot leur donne une concession de deux arpents de front sur le fleuve à St-Laurent et s'engage à les héberger jusqu'à la construction de leur nouvelle maison. Mathurin accueille tout le monde pour la signature du contrat de mariage et sûrement pour la noce.[6]

Marie et Charles ont sept enfants tous nés à St-Laurent :

- Marie Françoise, N et B le 8 avril 1691. D et S quelques jours plus tard les 17 et 18 avril.
- Marie, N le 9 mars 1693. Elle épouse le 26 mai 1721 à St-Laurent Joseph Careau dit Lafraîcheur fils de Louis Careau et de Jeanne Lerouge.
- Jeanne, N le 17 et B le 18 avril 1695. Elle épouse le 7 avril 1723 à St-Laurent Pierre Careau dit Lafraîcheur, le frère de Joseph. D le 9 et S le 10 décembre 1769 âgée de 74 ans.
- Marie-Madeleine, N le 3 et B le 5 juillet 1697. Elle épouse le 5 novembre 1726 à St-Laurent Joseph Careau dit Lafraîcheur. Il semble qu'il ne s'agit pas du même Joseph que celui qui a épousé sa sœur Marie, car les deux Joseph ont des mères différentes. Curieux !
- Charles, N le 21 et B le 22 mai 1699.
- François, N le 14 et B le 15 août 1701. D le 30 et S le 31 décembre 1721 à l'âge de 20 ans.
- André, N et B le 5 mars 1703. D et S le 3 avril 1703.

1 Contrat de mariage entre Pierre Roberge, sieur de la Croix, et Marie Chabot, devant le notaire Genaple, authentifié par Me Marcel Hubert Chabot
2 TRUDEL, Marcel, Histoire de la Nouvelle-France, la Seigneurie des Cent-Associés, La Société, Montréal, Fides, p. 514s.
3 Tiré du livre préparé à l'occasion du tricentenaire des Roberge, tenu le 1er juillet 1979, à St-Pierre, I.O.
4 BANQ, Pistard, TL5,D80
5 GOGGIN, André, Les Chabotteries # 5, La justice en Nouvelle-France, p.4
6 ASSELIN, Fleurette et TANGUAY, Jean-Marie, Les Mariages, Transcriptions d'actes notariés au XVIIe siècle, Tome 6.
7 LESSARD, Rénald, L'épidémie de variole de 1702-1703, Revue Cap-aux-Diamants, été 1995, p.51

Notons que Marie décède le 8 avril 1703 à St-Laurent à l'âge de 31 ans, probablement de la variole. Environ 10% de la population de l'Ile a été décimée, au cours de l'hiver 1702-1703, lorsqu'une forte épidémie de variole a affligé la colonie.[7] C'est le sort connu par son bébé André décédé cinq jours auparavant, ainsi que par son frère François décédé le cinq mars de la même année.

Au décès de Marie, Charles se retrouve jeune père de cinq enfants. Comme il est de coutume à l'époque il lui fallait se trouver une épouse pour s'occuper de la marmaille. Il se remarie donc avec Geneviève Crépeau à St-Laurent le 9 juillet 1703, soit trois mois après de décès de Marie. Charles décède à St-Laurent le 12 septembre 1737 à l'âge de 68 ans.

Charles Pouliot et Mathurin Chabot étaient de bons copains

Ces deux compères ont marié quatre de leurs enfants ensemble. Ce fait nous incite à s'interroger sur les liens qui unissent ces deux familles.

Charles Pouliot est né en 1628, soit neuf ans avant Mathurin. Il arrive à Québec en 1653, sept ans avant Mathurin. Il se marie en 1667 à l'âge de 39 ans avec Françoise Meunier, une adolescente de 13 ans.

Charles est un maître - menuisier qui s'était fait une renommée dans la construction de moulins à farine. Dans les seigneuries, les seigneurs avaient l'obligation de construire un moulin où les censitaires (les colons) avaient l'obligation de faire moudre leurs grains. Il fallait une bonne expérience et beaucoup d'observation pour construire un moulin à farine.

Son premier moulin fut construit en 1664 dans la seigneurie de Charny-Lirec à la demande de l'abbé Charles de Lauzon, seigneur de l'endroit. Plus tard, en 1668, il en construit un autre pour le compte de Mgr. Laval, seigneur de l'Île d'Orléans. Sa réputation déborde l'Île et on lui demande de doter la seigneurie de Maur (aujourd'hui St-Augustin-de-Desmaures près de Québec) d'un moulin pour le seigneur Juchereau de la Ferté. On comprend pourquoi Charles Pouliot s'intéresse aux moulins quand on réalise qu'il a épousé une demoiselle Meunier.[1]

Charles et Mathurin se connaissaient de longue date. Tous les deux ont vécu à Château-Richer, se sont retrouvés sur la côte nord de l'Île d'Orléans avant de finir leurs jours à St-Laurent.

Les deux amis eurent des démêlés avec la justice en 1673. Charles et Mathurin sont mis à l'amende par le Conseil Souverain de la Nouvelle-France pour avoir donné refuge à Marin Valin, un valet engagé par contrat et qui s'était enfui de chez son maître, le seigneur de Tilly. Charles et Mathurin l'ont caché quinze jours et douze jours respectivement. Pour cette faute, ils sont condamnés chacun à cent sols d'amende. Valin purge une peine plus sévère. Il doit rendre à son seigneur cinquante sols par jour d'absence en plus de devoir remplir le reste de son contrat. Il n'échappe pas aussi à une condamnation exemplaire où il est exposé deux heures sur la place publique de la Basse-Ville de Québec, avec un carcan[2] et portant un écriteau où il est écrit « serviteur engagé qui a délaissé le service de son maître ». En ont souffert autant son orgueil que son pauvre corps[3], les deux copains peuvent s'estimer chanceux de s'en être tirés ainsi dans un système judiciaire où toute infraction était pénalisée comme si elle avait été faite à la personne du roi. À quoi correspond une amende de cent sols ? L'historien Marcel Trudel nous donne une estimation des prix de l'époque : une livre de beurre valant dix sols, l'amende correspond à la valeur de dix livres de beurre.[4]

Ces premiers colons qui venaient de France sans famille et qui vivaient isolés, sans route, sans cheval (à quoi aurait-il servi sans route ?), avaient besoin de solidarité face à une existence quotidienne très rude. Les longues soirées d'hiver devaient rapprocher les deux familles voisines et leur donnaient une occasion de bien se connaître, de se fréquenter sans doute. C'est ainsi qu'on trouvait souvent son futur conjoint. Quatre des enfants Chabot ne se pas éloignés davantage.

Comme trois sœurs Chabot ont épousé trois frères Pouliot, les Pouliot ont pour plusieurs d'entre eux du sang Chabot.

Par André Goggin

1 POULIOT, Lorenzo, Cahier généalogique Pouliot # 1, 1978.

2 Le Larousse définit le carcan à cette époque comme étant *un collier de fer qui servait à attacher un criminel au poteau d'exposition publique.*

3 Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, Vol, 1, Québec, 1995, p.744.

4 TRUDEL, Marcel, Mythes et réalités dans l'histoire du Québec, Tome 3, Les Éditions Hurtubise, HMH, 2006 p.121.

Laissez-nous vous présenter Alphonse Chabot

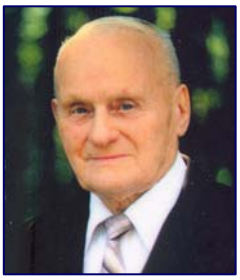

Issu d'une famille de quinze enfants, douze garçons et trois filles, Alphonse Chabot naît à Saint-Magloire dans le comté de Bellechasse, le 18 juillet 1894. Son père Alphonse et sa mère Valérie Lapointe sont cultivateurs.

Il travaille aux travaux de la ferme dès l'âge de douze ans jusqu'à dix-huit ans. Étant l'un des aînés de la famille, il faut aider. Déjà très jeune, il fait preuve de courage, d'ambition et est un travailleur acharné que rien n'arrête.

Comme ses frères et ses sœurs grandissent et assurent la relève, il décide de se lancer dans un autre domaine. Il oriente sa vie au village afin de faire l'apprentissage du métier de forgeron. À dix-neuf ans, il achète une grande propriété dans le village de Saint-Magloire, construit un atelier ou il commence enfin à son compte. Un de ses frères s'associe à lui dans le but de compléter le commerce par la menuiserie. Son sens inné des affaires et son ardeur au travail lui assurent déjà un succès remarqué.

Le 23 juillet 1917, à vingt-trois ans, il épouse Marie-Berthe Corriveau, née le 26 septembre 1899, à Notre-Dame de Buckland, sa paroisse natale, du même comté et, de cette union naissent quatre garçons et neuf filles.

Deux ans plus tard, il vend à Saint-Magloire et s'installe au centre du village de Notre-Dame-de-Buckland. En plus de son métier qui est en pleine expansion, il reçoit d'importants contrats de compagnies du Québec et de l'Ontario. De plus, il fait de l'assurance-vie, vend pour la firme International Harvester de la machinerie aratoire dont il assure les réparations. Il est dépositaire d'un poste d'essence, d'un bureau d'immatriculation automobile. En 1928, la Compagnie Bell Téléphone lui offre le contrat pour l'installation d'une ligne téléphonique reliant Saint-Damien et Notre-Dame-de-Buckland. La centrale est installée dans sa résidence.

Tout en consacrant du temps à sa famille, il trouve le moyen de se dévouer bénévolement pour assister le médecin dans certaines opérations urgentes, accidents, transports à l'hôpital, etc. Il joue, à l'occasion, le rôle de dentiste, profession inexistante dans les environs. Le curé de la paroisse recourt à ses services et initiatives en diverses circonstances. Sa maison sert souvent de bureau de consultations de tous genres.

Les partis politiques ne le laissent pas indifférent. Dans le comté de Bellechasse, il est organisateur en chef et perd rarement une élection.

En 1939, sa santé robuste est lourdement éprouvée par un malheureux accident de chemin de fer. Il en sort vivant miraculeusement, mais par la suite il en garde des séquelles.

Sur ordre de son médecin, il doit discontinuer ses activités entreprises jusqu'alors. Étant donné les conseils avisés d'un ami et connaisseur concernant l'élevage du renard, il achète quelques bêtes primées aux expositions et fait construire une renardière. Quelques années plus tard, il devient le plus grand producteur du Québec dans le domaine du renard argenté, platine, face-blanche et perlé. Il continue à Orsainville et décroche tous les championnats aux expositions.

D'un esprit créatif assez inhabituel, il invente plusieurs objets d'ordre artisanal tels que tenailles pour traiter les renards, hachoirs à viande spécialement conçus pour d'énormes quantités à la fois, guillotines pour trancher la viande gelée, dont les demandes sont très fortes.

Afin que ses enfants puissent fréquenter les collèges, il se rapproche de la ville et revient temporairement à ses origines, c'est-à-dire cultivateur en 1939, à Monument à Charlesbourg.

Il s'installe à Orsainville en 1942 sur une terre comprise entre les limites du boulevard du Jardin allant au boulevard Laurentien où il construit la résidence familiale, la renardière ainsi qu'un atelier qu'il exploite

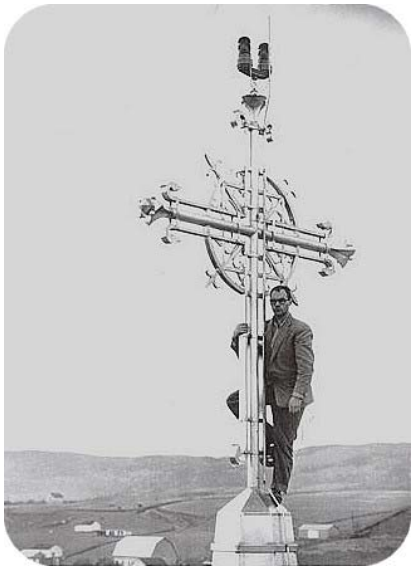

Alphonse Chabot, fils

dans la sphère du fer ornemental. Il agrandit et forme la compagnie Alphonse Chabot & fils Ltée qui devient très florissante. Spécialiste en fer ouvré, cette firme produit dans ce domaine des œuvres d'art comme les croix actuelles de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré (ci-contre), la croix de l'Église de Saint-Pierre-aux-Liens et plusieurs travaux connexes dans les institutions d'enseignement, hôpitaux , etc.

En 1957, la population reconnaissant ses qualités de leadership, ses connaissances précieuses des affaires et son intégrité, le choisit comme maire de la municipalité d'Orsainville qui est en pleine expansion. Aussi le voyons-nous développer l'immense réseau d'aqueduc et d'égouts, favoriser la construction d'habitations domiciliaires, etc. C'est durant ces divers mandats qu'il obtient le statut de ville pour ladite municipalité. En janvier 1961, il quitte définitivement la scène municipale.

Comme on n'arrête pas le temps, Alphonse et Marie-Berthe voit leurs enfants quitter le nid, l'un après l'autre. Vient le temps de se retrouver dans une nouvelle maison, près de l'Église Sainte Maria Goretti. L'accueil est une qualité familiale. Ils sont en santé tous les deux et vivent de bons moments.

En 1987, il fut reconnu l'un des plus vieux conducteurs d'automobile du Québec à l'âge de 93 ans. Nous sommes fiers du parcours de cet homme, notre père. Il nous a donné l'exemple de courage, de confiance, d'honnêteté et de leadership.

Par Monique et Alphonse Chabot, fils

Saviez-vous que ...

Jean, le fils de Mathurin est l'ancêtre d'une très forte majorité des gens qui ont participé à notre revue *Les Chabotteries*. C'est aussi le cas des collaborateurs réguliers de la revue.

Nous avons réalisé une petite enquête à partir de la base de données accumulées par notre ami Claude Chabot. Au total, nous avons 24 personnes identifiées dans cette enquête. Sur ces 24 personnes, 20 personnes ont comme ancêtre Jean (84%), 2 ont Joseph (8%) et 2 ont Michel (8%).

Ceux qui descendent de Jean sont par ordre de parution: revue no 1 (Claude, notre président, Lucie, Jean-Louis et André Goggin), revue no 2 (Richard), revue no 3 (Nicole, Noé, Louis-Philippe, Léandre), revue no 4 (Mario, Luc, Jacques), revue no 5 (Florence, Laurent), Revue no 6 (Joseph, Florent, Jacques), revue no 7 (Alphonse, Rolland, Joseph-Émile).

Ceux qui représentent les descendants de Joseph sont dans la revue no 2 (Gaétan) et dans la revue no 5 (Claude). Les représentants de Michel sont dans la revue no 6 (Odilon) et dans la revue no 7 J.B. Napoléon). À date personne ne provient de la lignée de Pierre.

En conclusion, les descendants de Joseph, Michel et Pierre doivent davantage se faire connaître en occupant plus d'espace dans *Les Chabotteries*. **Voilà, le défi est lancé !**

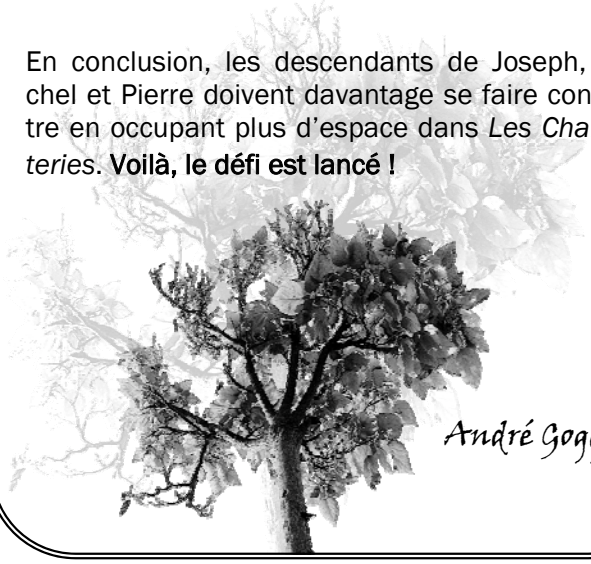

André Goggin

Entretien avec Rolland Chabot de Warwick

André – Vous paraissez très fier de votre grand-père Pierre Chabot. Parlez-nous de lui.

Rolland – Il avait un chouchou dans notre famille et il paraît que j'étais le sien. Il demeurait chez mes parents après la mort de son épouse. Ma mère, Marie-Anna Poisson, ne pouvait me gronder, c'était lui qui faisait la discipline et j'étais son préféré. Mon grand-père Pierre venait d'Armagh dans Bellechasse. Il est venu à Warwick, car il fallait aller vers des terres meilleures et moins chères. Il s'est marié à Armagh et il est arrivé ici quelques années plus tard. Les plus vieux de ses enfants sont nés à Armagh. Je ne sais pas quand il a acheté sa terre ici à Warwick. Il y est demeuré quelques années avant de faire comme plusieurs et de déménager aux États-Unis. Plusieurs de ses enfants sont nés là-bas. Il est revenu ici quelques années plus tard; il a repris la terre qu'il avait vendue, car l'acheteur était incapable de la payer. Mon grand-père Pierre aimait déjà la forêt et les érablières. Il faut dire que dans ce temps, l'agriculture consistait à cultiver pour sa famille. On vendait peu. Une ferme normale consistait en une bonne érablière, un grand jardin et les animaux qu'on avait besoin pour la famille.

André – Votre grand-père a été paralysé suite à une attaque cardiaque. Qu'est-ce qui s'est passé?

Rolland – Il était monté sur la montagne pour faire bouillir à la cabane à sucre de bonne heure. Mon père devait amener des animaux pour l'expédition à la boucherie au village. Comme il avait oublié une pièce d'attelage à la cabane la veille, il a envoyé mes frères aînés Wilfrid et Robert qui avaient une dizaine d'années les chercher. Ils l'ont trouvé par terre et il était paralysé. Comme lui, moi aussi j'ai fait une attaque cardiaque à peu près au même âge. Mon grand-père a récupéré un peu de sa paralysie et pouvait faire un peu de bois pour la maison. Il est demeuré chez son fils Arthur, mon père, où il serait décédé en 1932 d'un cancer de l'estomac.

André – Si nous parlions maintenant de votre père Arthur. Il a joué un rôle important dans la Coopérative agricole de Warwick.

Rolland – Mon père a acheté la terre de son père. Il a continué les opérations sans vraiment faire des changements. Son œuvre fut la Coopérative agricole qu'il a fondée avec son ami Gédéon Laroche. Il en était l'âme. Après la grande crise des années 30, il n'y avait plus rien qui se vendait et eux avaient décidé qu'il fallait faire quelque chose. La Coopérative de Warwick fut un gros succès.

André – Vous avez acquis la terre de votre père Arthur ?

Rolland - J'ai acheté la terre de mon père en 1950 et je l'ai agrandie en achetant deux petites terres voisines.

André – Vous vous êtes beaucoup intéressé à la sylviculture, la culture des arbres. Comment est venue cette passion pour les arbres ?

Rolland – L'observation de la nature. C'est un don naturel. Un arbre, ça vit. Il lui faut sa place et un sol qui lui convient. Il n'y avait pas un coin sur ma terre qui devait être perdu. Tout devait être utilisé. J'ai commencé en plantant des arbres pour protéger l'érablière du vent. Je voulais planter des érables pour un jour remplacer l'érablière. Mon père n'a pas eu l'influence qu'il pensait. Je voulais boiser la côte. Il m'a dit « tu es fou de faire cela ». Il faut comprendre qu'à l'époque leur préoccupation était de déboiser. Eux, ils avaient tellement sué pour la déboiser et moi, je voulais la reboiser!

André – C'est comme cela que vous avez pris le goût de tous les arbres?

Rolland – La terre est là. Si l'on ne la cultive pas, en quelques années, tout revient au naturel, en bouleau et en framboises. Moi, je voulais arrêter de cultiver la montagne et faire une meilleure utilisation de la terre. Je me souviens que dans la montagne nous avions été obligés de couper du cèdre pour labourer. Ce n'était pas normal. Je voulais faire un boisé modèle. C'était l'idée de Rolland et Rolland a la tête dure et il est tenace. Il faut mettre les choses à leur place; on

cultive dans les champs et on plante en montagne.

André – Votre rêve a été récompensé par des prix forestiers?

Rolland – Au concours du Mérite forestier de la Province en 1964, j'ai récolté la médaille d'argent, soit la deuxième place, pour mes travaux de reboisement. Le concours revenait aux cinq ans, et en 1969, je me suis présenté une deuxième fois, et cette fois, j'ai gagné la médaille d'or. Pour exceller, il ne faut pas hésiter à se mesurer aux autres. C'est la raison d'un concours.

André – Vous avez trouvé le temps d'être l'historien de Warwick en écrivant un livre sur son histoire.

Rolland – Je voulais laisser quelque chose aux gens de mon village en leur transférant des souvenirs et en leur transmettant ma passion. Il s'agit principalement de l'histoire du canton rural de Warwick et des habitudes de vie du passé. J'ai toujours vécu à Warwick. Très jeune, je suivais mon père qui était impliqué dans la vie sociale du village. Les soirs ou les jours de mauvais temps, je savais quoi faire, je préparais mon livre. J'ai fouillé tous les procès-verbaux de toutes les organisations. Ma fille Brigitte s'est occupée du texte, car je n'ai rien d'un écrivain. J'en ai vendu 1000 copies alors que la population de Warwick était de 5000 personnes et je n'en ai pas vendu comme je l'espérais aux gens du village. La réponse a été très bonne à la campagne.

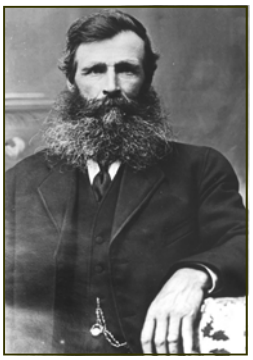

André – Vous avez aussi une autre grande passion peu connue, celle de l'histoire de la famille de Pierre Chabot, votre grand-père?

Rolland – Chaque famille avait sa petite caméra et prenait des photos souvenirs des rencontres et évènements spéciaux. Quand j'ai su qu'on voulait se départir de ces souvenirs du passé, j'ai décidé de les prendre, de les conserver, de les mettre en ordre, d'en faire une suite. Une photo, ça parle. Chaque photo a sa petite histoire. J'ai des photos de presque tout le monde chez les descendants de Pierre, même de ceux qui sont partis aux États-Unis. J'ai aussi beaucoup de cartes funéraires.

André – En mai 2007, vous avez organisé avec votre famille une réunion de Chabot assez particulière. Pouvez-vous nous en parler?

Rolland – Depuis plusieurs années, j'avais envie de réunir tous les descendants de mon père Arthur pour faire une journée de patrimoine familial. Le printemps 2007 avait été une très bonne année pour la production du sirop d'érable. Je voulais faire cela à l'érablière qui était en même temps celle de mon grand-père Pierre. Je voulais que tout le monde découvre l'ancêtre Pierre pour qui j'ai beaucoup d'admiration. La ca-

bane à sucre était décorée pour la journée de vieilles photos de nos ancêtres. Les enfants m'ont surpris en soulignant en même temps mon 60e anniversaire de mariage. Toute la famille avait été invitée sans être au courant de ce détail. Mon fils Camil avait préparé une petite allocution. Mon petit-fils Michel a chanté pour l'occasion une adaptation de la chanson « *Dégénérations* ». Marc-André Paquette, qui fait partie de la famille et qui est le batteur du groupe *Mes Aïeux* a souligné l'évènement à sa façon en accompagnant Michel. Ce fut une très belle journée

André – Le moment est venu de vous remercier. Même si, comme votre grand-père, vous souffrez de paralysie, vous êtes la mémoire de l'histoire de la famille.

Par André Goggin

avec la collaboration de sa fille Brigitte Chabot

Le comité de Montréal prépare l'assemblée annuelle

Photo prise lors de la toute première rencontre du comité

En mars dernier, un comité s'est formé en vue d'organiser le brunch de l'assemblée annuelle de notre Association. Depuis ce temps, ils s'affairent à planifier toutes les étapes de cette rencontre, mais qui sont ces personnes désireuses de relever le défit. Laissez-moi vous les présenter, tout d'abord :

Yves Chabot, coordonnateur du comité *(assis au centre de la photo)*

Marc-André Chabot, secrétaire du comité *(debout au centre à droite)*

Mario Chabot, responsable de la location de la salle, du traiteur et du stationnement *(debout au centre)*

Jean-Pierre Chabot *(debout à droite)* et **Martine** Lassonde *(assise à droite),* responsables des bénévoles

François Chabot, disponible aux tâches assignées *(debout à gauche)*

Diane Chabot *(debout à droite)* et **François** Pard *(debout à gauche)* (responsables de la présentation Brother's Keeper lors de la rencontre)

Marcel Chabot, responsable du site Internet *(debout à gauche)*

Toutes ces personnes seront là, le matin du brunch pour vous accueillir et vous serrez la main, très heureux de vous y rencontrer.

Un gros merci à chacun d'eux pour tout le travail déjà accompli et bon succès pour le 18 octobre prochain !

Claude Chabot

Le comité vous invite au brunch de l'assemblée annuelle, à *la salle Chabot sur le rue Chabot.* Mais, savez-vous en l'honneur de qui la *rue Chabot* tient son nom ? C'est en l'honneur de **Jean-Baptiste Napoléon Chabot** (1846-1930), un négociant et homme d'affaires qui fut maire pendant cinq ans de la municipalité de Lorimier, annexée à Montréal en 1909. *(Voir sa généalogie en page 13.)*

Règlement concernant les élections

Durée des fonctions : Tout administrateur est élu pour une durée de deux (2) ans ou au plus tard jusqu'à ce que son successeur soit élu, à moins que son mandat ne prenne fin avant terme. Tout administrateur est rééligible à la fin de son mandat de deux (2) ans. Les membres du conseil sont renouvelés en deux (2) groupes : alternativement selon les années paires et impaires afin d'assurer une continuité.

- ***Année impaire :*** Président, trésorier.
- *Année paire :* Vice-président, secrétaire et les autres administrateurs, à l'exclusion du président et du trésorier.

L'ancêtre Mathurin Chabot déménage de Château-Richer à l'Île d'Orléans

Après avoir fidèlement rempli son contrat de bail à Château-Richer pour une durée de 5 ans, Mathurin reçoit le mardi 14 juillet 1665 une quittance de son patron Toussaint Toupin.

Le lendemain de cette quittance, soit le mercredi 15 juillet 1665[1], Mathurin achète au prix de 112 livres d'Abel Sagot dit Laforge, une terre de 2 ½ arpents de front située du côté nord de l'Île d'Orléans, dans la seigneurie de Charny-Lirec (aujourd'hui St-Pierre), entre celles de Simon Savard et de Martin Côté.

On ne sait pas quand exactement le couple Chabot-Mésangé aménagea dans leur nouvelle demeure : le généalogiste le Père Gérard Lebel parlant de l'automne 1665 et le généalogiste Michel Langlois indiquant « sans plus tarder » après l'achat.

Nous croyons que le déménagement eut lieu à l'automne pour les raisons suivantes : dans la quittance obtenue de Toussaint Toupin, Mathurin s'était engagé à bûcher une petite lisière de bois du côté de la terre de Jean Cloutier, après quoi, il ne sera tenu qu'à rendre les ustensiles (les équipements)[2]. Il pourra prendre sa moitié de tous les grains et bestiaux.

Il est logique de croire qu'il soit resté sur place jusqu'au 25 octobre au moins pour terminer son obligation de bûcher la petite lisière de bois. Il pouvait ainsi s'occuper de faire fructifier et récolter les grains et entretenir les bestiaux pour que sa part, c'est-à-dire la moitié, soit plus grande.

Le 25 octobre ou après, une fois la récolte complétée et sa part établie, il pouvait quitter pour s'installer sur sa nouvelle terre à l'île d'Orléans. Il pouvait alors, avec sa portion de la récolte et du cheptel, se nourrir, lui et sa famille, pendant tout l'hiver et attendre le printemps pour commencer sa nouvelle vie comme propriétaire censitaire.

Enfin, on sait que Jean Gobeil qui remplaça Mathurin comme locataire de la ferme de Toussaint Toupin au Sault-à-la-Puce de Château-Richer, a signé, le mercredi 23 décembre 1665 un bail de 5 ans à compter du 1er novembre précédent. C'est un bon indice, car quelqu'un devait prendre soin de la moitié des bêtes appartenant toujours à Toupin.

Comment Mathurin a-t-il transporté le fruit de son travail de Château-Richer à l'Île? Il avait comme alternatives : attendre l'hiver et transporter ses animaux sur la glace puisqu'il se forme régulièrement un pont de glace entre le côté nord de l'Île et la côte de Beaupré ou, demander l'aide de Toussaint Toupin qui était maître de barques et qui faisait du transport entre les différents établissements le long du fleuve St-Laurent. Une très bonne relation s'étant établie entre Mathurin et Toupin puisque ce dernier lui a donné une quittance avant la fin de leur entente de cinq ans, on peut imaginer que Mathurin a demandé l'aide de son ami pour transporter ses effets à son nouveau chez- soi. Comme tous les colons, Mathurin ne devait posséder que les animaux devant assurer la survie de sa famille : un bœuf, une vache, quelques cochons, quelques moutons et des poules. Il n'avait sûrement pas de cheval, car le premier cheval fera son apparition en Nouvelle-France ce même été.[3]

Mathurin paie sa nouvelle terre 112 livres payables en deux termes en argent ou en castor, ce dernier ayant valeur de monnaie d'échange dans une colonie qui souffrait terriblement du manque de liquidité venant de France. La moitié du prix d'achat était payable avant la Toussaint (1er novembre 1665) et le solde quinze jours après la Toussaint.[4]

Mathurin prend aussi à sa charge les obligations qu'avait Abel Sagot dit Laforge envers le seigneur de la seigneurie de Charny-Lirec, Charles de Lauzon Charny. Ces obligations annuelles sont *le cens* (vingt sols tournois pour chaque arpent de terre de front sur le fleuve) et *la rente* (deux chapons ou poulets). Le contrat est muet en ce qui concerne *les lods*, une forme de droit de mutation payable par le nouveau propriétaire directement au seigneur.

Par Gaétan Chabot
avec la collaboration d'André Goggin

1 LEBEL, Gérard, Nos Ancêtres no 24, Ste-Anne-de-Beaupré, p.23.
2 BANQ, Archives notariales sur microfilms, notaire Duquet, 14 juillet 1665. Transcription fournie par Mme Diane Chabot.
3 Voir Les Chabotteries no 1 p.6, citant Marcel Trudel, La seigneurie de la Compagnie des Indes Occidentales, p. 409.
4 BANQ, Archives notariales sur microfilms, notaire Paul Vachon, 15 juillet 1665. Transcription fournie par Mme Diane Chabot.

Et si ce n'était qu'une légende urbaine...

L'histoire que je vais vous raconter est à moitié vraie. Un jour, lors d'une rencontre à l'occasion de recherches généalogiques sur les Chabot, mon interlocuteur me montre la photo d'un homme qui gardait son cheval avec lui dans sa maison. Il ajoute que cette photo est celle d'un ancêtre Chabot prise par un cousin photographe de métier du nom d'Émile Chabot, natif de St-Lazare-de-Bellechasse.

Pour prouver son histoire, il me montre la photo d'Émile Chabot photographe. Tout heureux de ma trouvaille, je poursuis mes recherches sur cette fameuse histoire pour découvrir que ce photographe fut un homme important en son temps.

Voici ce que le journaliste Pierre Demers du Soleil écrivait à son sujet :

« Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord étaient son Royaume »

« J.E Chabot photographe régionaliste »

« Photographe québécois méconnu comme tant de photographes régionaux, il naît à Saint-Lazare-de- Bellechasse en 1897. Après une enfance paisible sur la ferme familiale, il suit un cours commercial à Lévis. Puis durant quelques années de jeunesse, il navigue sur le Saint-Laurent et dans les mers du Sud. En 1923, il apprend le métier de photographe chez Livernois à Québec. L'année suivante se passe sur la Côte-Nord à photographier des Amérindiens et des clients rencontrés au hasard de son voyage. Équipé d'un laboratoire portatif, il remet les photos à ses clients le jour même. En quelques mois, il accumule «une fortune» pour l'époque : $1 500. C'est avec cet argent qu'il vient s'établir à Roberval, au Lac Saint-Jean. Il y ouvre son premier studio de photographie en 1926, boulevard Saint-Joseph, là où son fils Marcel a pris la relève depuis la mort de son père en 1976.

A ses débuts, J.E. Chabot fait surtout des photos de noces et des portraits de notables. Quand il prépare les «mosaïques» - ou photos de groupe des écoles et des communautés religieuses de la région, il fait faire les dessins et le lettrage par Livernois. En plus de remplir ses contrats de photographies qu'on peut qualifier de «commerciales» J.E Chabot passe une bonne partie de ses loisirs à parcourir la région en quête de nouveaux points de vue à photographier. On lui doit les belles photos du village de Val-Jalbert, des campagnes du Lac-Saint-Jean, des barrages, des pulperies, de la réserve indienne de Pointe-Bleu et de Roberval.

Trois ou quatre fois par année, il part en «voyage de cartes postales» Lors de ces expéditions il va photographier les villes du Saguenay, les coins historiques oubliés, le vieux parc des Laurentides, sans oublier les chasseurs et les pêcheurs qu'il rencontre. Il accumule, au cours de ses voyages, des séries impressionnantes de cartes postales qui comptent aujourd'hui parmi les plus beaux souvenirs qu'il nous a laissés. Pour faire des cartes postales de cette qualité, il fallait sûrement qu'il ait à cœur son métier de photographe régiona-

liste. Pourtant il n'a jamais fait d'exposition de photos de sa vie. Ses cartes postales se vendaient peu. L'une d'entre elles est plus connue que les autres : la photo du tournage du film de Maria Chapdelaine par une équipe française dirigée par le cinéaste Julien Duvivier, à Péribonka en 1932. Dans le coin droit de la fameuse carte postale, on voit la comédienne Madeleine Renaud vêtue en Maria Chapdelaine, l'héroïne du roman, que Louis Hémon écrivit au Lac Saint-Jean en 1913.

À partir de 1934, J.E Chabot exerce d'autres métiers complémentaires. Il montre des films commerciaux – surtout américains et français – dans les salles parallèles – sous-sols d'église et salle paroissiale – et devient producteur de spectacles montréalais. En fouillant dans sa documentation, on apprend qu'il diffusait des films comme Le dictateur de Chaplin – et les longs métrages mélodramatiques distribués par France Film au début des années 40. Comme producteur de spectacles, il coordonnait les tournées régionales, de la Bolduc, d'Ovila Légaré, et des autres vedettes de la troupe de Jean Grimaldi. Marcel Chabot, son fils, veille aujourd'hui sur la collection de 15,000 négatifs sur acétates laissés par son père. Une collection à découvrir. »

C'est en discutant avec son fils Marcel que j'ai appris que la photo ne représentait pas l'ancêtre en question, mais plutôt un homme ayant vécu à Roberval et dont la maison a été détruite il n'y a que quelques années.

Un peu déçu de ce résultat, j'ai persisté dans mes recherches, considérant que j'avais bien lu de mes yeux lus, en arrière de cette photo, le nom de l'ancêtre écrit au crayon de plomb. En questionnant les descendants de l'ancêtre en question, le résultat fut le même. Ils avaient entendu parler et vu cette photo, mais juraient que ce n'était pas leur grand-père. Donc, une partie du conte est vraie, mais l'autre est fausse. La morale est qu'il ne faut pas se fier toujours aux apparences.

Par Claude Chabot

Généalogie de J.-B. Napoléon Chabot

Jean Chabot marie **Jeanne Rodé** à Poitou en France le 23 janvier 1632 à Naliers, Lucon, Poitou, France

Mathurin Chabot marie **Marie Mésangé** le 17 novembre 1661 à Notre-Dame de Québec

Michel Chabot marie **Angélique Plante** le 23 janvier 1690 à Château-Richer

Michel Chabot marie **Madeleine Coron-Frontigny** le 6 novembre 1724 à Montréal

- se remarie à **Catherine Lamoureux** le 26 août 1738 à Île-Jésus Montréal

Pierre Chabot marie **Marie Gagnon** le 9 janvier 1769 à Sault au Récollet Montréal

Michel Chabot marie **Madeleine Beautron** le 9 février 1807 à Montréal

- se remarie à **Archange Chartrand** le 28 mai 1816 à Montréal

Vital Chabot marie **Domithilde Barbe** le 17 août 1847 à Montréal

J-B Napoléon Chabot marie **Sarah Raymond** le 3 avril 1894 à Montréal

- se remarie à **Lucie Raymond** le 23 mai 1913 à Montréal
- se remarie à **Laétia Girard** le ...?

Ses enfants : Béatrice - Laure – Cécile – Lucienne

Richard Chabot, qui avait fait l'objet d'un article dans la revue no 2 portant sur son métier bien particulier d'horloger, est apparu dans l'émission *Passion Maisons* au canal *Historia*. Il nous a démontré ses talents de spécialiste en horloges antiques. *Bravo !*

Ces photos qui parlent

Objets inanimés, avez-vous donc une âme Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?

(Alphonse de Lamartine 1790-1869)

Depuis plusieurs années, c'est toujours cette pensée qui me revient à l'esprit lorsque je regarde des photos anciennes. C'est pour moi une richesse extraordinaire que de pouvoir regarder des photographies de gens qui sont nés il y a plus de cent ans et qu'on a l'impression de très bien connaître. Il y a aussi ces photos d'endroits qui se sont complètement transformés au fil des ans et qui nous montrent ce que c'était avant.

J'ai la chance d'avoir eu un père qui s'est intéressé très jeune à la magie de la pellicule et qui nous a laissé un trésor. Ma mère aussi attache beaucoup d'importance aux souvenirs qu'ils nous laissent. Récemment, j'ai numérisé toutes les photos des albums de ma famille immédiate ce qui me donne une banque d'environ 2 500 photos. Il y en avait dans des albums, dans une boîte de chaussures, dans des boîtes de cigarettes en métal Sweet Caporal et Sportsman, dans des livres.

L'an passé, j'ai partagé avec un ami cette passion et il me racontait avec tristesse qu'un jour, suite au décès d'un oncle, qu'il avait demandé à sa tante pour voir les albums-photos de la famille. Elle lui a alors dit : "Mon pauvre p'tit gars, tu aurais dû me demander ça avant; j'ai tout jeté quand ton oncle est décédé. C'était juste des vieilles photos et j'ai fait le ménage. De toute façon, ça n'intéressait plus personne.» C'est une grande partie de sa famille qu'il venait de perdre et le deuil des photos a été plus difficile à faire que celui de l'oncle.

Combien de familles ont vécu des situations semblables. Toute cette richesse qui est notre histoire est disparue à jamais. Il faut faire tout ce qui est humainement possible pour protéger notre passé. On dit souvent que pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient.

J'ai donc décidé de combiner ma passion pour la généalogie et celle pour les photos anciennes en tentant de retracer le plus de cousins, cousines, oncles, tantes, grands-oncles et grand-tantes afin de mettre la main sur le plus grand nombre possible de vieilles photos. Je ne compte pas les enlever à celui ou à celle qui les possède, mais seulement les emprunter pour les numériser (à moins qu'il ou qu'elle veuille s'en débarrasser). Il y a toujours quelqu'un qui a une photo qui dort quelque part et qui ne demande qu'à être vue.

Je vous encourage à protéger l'histoire de nos ancêtres, ils le méritent bien.

Et concernant la pensée de Lamartine, je suis certain que les photos ont une âme.

Richard Ouellet et

Viateur Dorval

Ci-contre

NOTRE SITE INTERNET

Ceci se veut un rappel et une invitation à visiter le site Internet de l'Association des Chabot et intitulé de « Mathurin jusqu'à nous ».

Ce site a été créé et est maintenu à jour par Marcel Chabot.
Un merci bien particulier à Marcel.

Le site permet de vous tenir informé de ce qui se passe dans l'Association en plus de vous faire connaître les données historiques de notre grande famille.

Jusqu'ici, plus de 300 personnes l'ont visité. C'est relativement peu si l'on considère que plusieurs de nos membres l'ont fait à maintes reprises.

Souvenez-vous que l'Association a mis beaucoup d'accent sur la diffusion de l'information à la demande des membres. La revue, le site Internet, le courriel sont des instruments modernes que nous vous incitons à utiliser afin que l'Association demeure vivante et dynamique. C'est votre Association et elle sera ce que vous en ferez.

ADRESSE DU SITE : http://web.me.com/chabotm/Association_des_Chabot/Accueil.html

Au cours de la dernière période, plusieurs de nos membres ont perdu un être cher, que ce soit un conjoint, un enfant, un père ou une mère, un frère ou une sœur. Nous offrons à chacun nos plus sincères condoléances.

Le C.A. de l'Association

Un très joyeux anniversaire à nos jubilaires

Madeleine Chabot de Québec
le 1er juillet ⇨ **78 ans**
Jacques-A. Chabot de St-François de Montmagny le 11 juillet ⇨ **85 ans**
Rollande Chabot de Limoilou
le 12 juillet ⇨ **76 ans**
Gaétan Chabot de Ville St-Pierre
le 12 juillet ⇨ **85 ans**
Laurette Henri de St-Lazare-de-Bellechasse le 18 juillet ⇨ **82 ans**
Fernande Chabot-Sauvageau de St-Casimir le 19 juillet ⇨ **86 ans**
Gertrude Chabot de Swift Current - Saskatchewan le 27 juillet ⇨ **92 ans**
Jean R. Chabot de Ottawa
le 27 juillet ⇨ **75 ans**
Jean-Paul Chabot de Lévis
le 30 juillet ⇨ **86 ans**
Marcelle Chabot de Longueil
le 1er août ⇨ **78 ans**
Ruth Chabot de Québec
le 13 août ⇨ **75 ans**
Jean-Charles Chabot de Lorretteville
le 28 août ⇨ **81 ans**
Anita Chabot de St-Lazare-de-Bellechasse
le 10 septembre ⇨ **81 ans**
Jeannette Chabot de Québec
le 11 septembre ⇨ **83 ans**
Léandre Chabot de Montmagny
le 15 septembre ⇨ **84 ans**
Denise Chabot de St-Lazare-de-Bellechasse
le 16 septembre ⇨ **78 ans**
Monique Chabot de Québec
le 17 septembre ⇨ **84 ans**
Lucille Chabot de Trois-Rivières
le 23 septembre ⇨ **81 ans**

Tel que compilé par **Luc Chabot**

Richard Chabot
Président du comité

Le résultat du comité des armoiries

Le comité s'est réuni le 29 novembre 2008 en présence de Claude Chabot, Réal Chabot, Richard Chabot, Claude Poisson. Une première ébauche a été produite le 6 décembre 2008 et plusieurs variantes ont été validées auprès du comité des armoiries, auprès du Conseil d'administration de l'Association ainsi que de leurs proches. Nous avons soumis les ébauches à l'Autorité héraldique du Canada afin de vérifier si les armoiries rencontraient les normes et nous en avons eu la confirmation. *Maintenant, c'est à VOUS tous de décider !*

EN VOICI LE SYMBOLISME :

1. À gauche en haut les armoires de la région native de Mathurin Chabot : le Poitou.
2. À droite en haut les armoiries de la région native de Marie Mésangé : la Perche.
3. Le fleur de lys en bleu représente la France et le Québec français.
4. En bas, au centre, un *chabot*, tel que symbolisé par toutes les vieilles armoiries, ici en jaune représentant le métal « or » ou mieux en couleur or, sur fond bleu ou rouge.

LE BLASON : D'azur (bleu) ou de gueule (rouge), chabot d'or, accompagné en chef d'or, d'une fleur de lys azur, accosté de deux écussons, celui à dextre de gueules à cinq châteaux donjonnés chacun de trois tourelles d'or, ordonnés en sautoir, celui à senestre d'argent à trois étais de gueules;

LA DEVISE : *ALLER AU FOND DES CHOSES*

ARMOIRIES DES CHABOT TELLES QU'ILLUSTRÉES ICI ☞

GUILLAUME CHABOT EN 1040
CHABOT : petit poisson d'eau douce que l'on représente posé à plat, vu de dos, la tête vers le chef et placé en pal.

DE CHABOT, en Poitou : d'or, à trois *chabots* de gueules

D'après *l'Alphabet et figures de tous les termes du blason*
L.-A. Duhoux d'Argicourt — Paris, 1899

Bleu : pourrait reproduire l'océan Atlantique

Rouge : couleur plus difficile à reproduire était une couleur plus noble destinée , aux mieux nantis. Le rouge plus foncé se marie mieux avec la couleur or. Le rouge est aussi utilisé pour symboliser l'Île d'Orléans ou de Bacchus (vigne) dans les armoiries de la MRC de l'Île d'Orléans.

Étiquette adresse

POSTES CANADA
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
Fédération des familles souches du Québec
C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy, Québec (QC) G1V 4C6
IMPRIMÉ-PRINTED PAPER SURFACE

ISSN : 1916-2510-LES CHABOTTERIES